



Renseignements importants

- La Règle 4 des Règles de pratique de la Commission d'étude des soins aux animaux, consultables sur le site Web de la Commission, à [https://tribunalsontario.ca/documents/cesa/ACRB Rules of Procedure - French.pdf](https://tribunalsontario.ca/documents/cesa/ACRB_Rules_of_Procedure_-_French.pdf), énonce les facteurs que la Commission prend en considération pour trancher une demande d'ajournement. Pour de plus amples renseignements sur la demande d'ajournement, veuillez consulter la directive de pratique de la Commission relative aux ajournements.
- Veuillez noter que le paragraphe 38 (9) de la *Loi de 2019 sur les services provinciaux visant le bien-être des animaux* confère à la Commission le pouvoir d'ordonner à l'une ou l'autre des parties de payer tout ou partie des frais occasionnés par la fourniture de soins à l'animal.
- Si vous souhaitez demander l'ajournement d'une instance, veuillez remplir toutes les sections du présent formulaire et le remettre à la Commission pour examen.

1. Renseignements sur l'instance que vous demandez d'ajourner

Nom de l'appelant	Date (aaaa/mm/jj)	Heure (00 h 00)
-------------------	-------------------	-----------------

2. Motif de la demande d'ajournement

Décrivez en détail la raison de cette demande d'ajournement.
Joindre des pages supplémentaires si au besoin.

J'ai pris contact avec l'autre partie à l'instance et elle

consent à l'ajournement * ne consent pas à l'ajournement

3. Autres dates où les parties sont disponibles

*Indiquez trois dates dans les 20 prochains jours où toutes les parties peuvent comparaître.

1. Date (aaaa/mm/jj)	2. Date (aaaa/mm/jj)	3. Date (aaaa/mm/jj)
----------------------	----------------------	----------------------

4. Signature de l'auteur de la demande

Appelant Intimé

Nom

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

5. *Signature de la partie qui consent à l'ajournement

Appelant Intimé

Nom

Signature

Date (aaaa/mm/jj)

La Commission d'étude des soins aux animaux (CESA) recueille les renseignements personnels demandés sur ce formulaire en vertu de l'article 38 de la *Loi provinciale concernant les services de bien-être animal* et de l'article 9 (5) du Règlement de l'Ontario 443/19 afin de mener une procédure d'appel devant la CESA. Toute information, y compris les informations personnelles et financières sensibles, soumises dans le cadre d'une procédure peuvent devenir publiques lors d'une audience publique et peuvent être contenues dans des décisions, des ordonnances et des dossiers, sauf si une ordonnance de restriction d'accès est rendue. Toute question concernant la collecte d'informations peut être adressée à la CESA à ACRB.registrar@ontario.ca.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le

Commission d'étude des soins aux animaux

15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée

Toronto ON M7A 2G6

Téléphone : 416-327-0111 / 1-888-777-3616

Téléimprimeur (ATS) : 1-800-855-0511

Site Web : tribunauxdecisionnelsontario.ca/cesa

Courriel : ACRB.registrar@ontario.ca